

Consignes de sécurité pour les aires de jeux

- Ce produit contient de petites pièces et ne convient donc pas aux enfants de moins de 36 mois (3 ans).
- À utiliser uniquement en extérieur et dans un cadre privé. Le montage doit être effectué par des adultes. En tant que produit destiné à un usage domestique, il ne doit pas être installé dans des écoles, des jardins de restaurants ou sur des aires de jeux publiques.
- Installez l'aire de jeux sur une surface plane (pente inférieure à 2 %) pour éviter tout risque d'instabilité ou de blessure.
- Placez le produit sur un sol adapté : évitez le béton, les dalles, l'asphalte ou les surfaces dures et irrégulières.
- Installez l'aire de jeux dans un endroit dégagé et sécurisé, avec une distance minimale de 2 mètres par rapport à tout obstacle ou structure (clôtures, garages, maisons, arbres/branches, cordes à linge, lignes électriques, etc.).
- Toute modification du jouet, comme l'ajout ou le changement d'accessoires, doit respecter nos instructions. Dans le cas contraire, la garantie sera annulée et le produit pourrait devenir dangereux.
- Si possible, orientez les éléments en plastique (toboggans, balançoires, etc.) de façon à limiter leur exposition directe au soleil.
- En tant qu'adulte responsable, vous devez surveiller les enfants pendant toute la durée d'utilisation du produit. Veillez à ce qu'ils ne portent pas de vêtements pouvant présenter un danger (comme des habits amples, des cordons, des franges ou des cheveux détachés).
- Assurez-vous que le produit est utilisé uniquement selon sa fonction prévue. Ne laissez pas les enfants grimper sur des zones non conçues à cet effet.